

Prix à la consommation

En février 2019, selon l'estimation provisoire, l'inflation s'élève à +1,3 % sur un an. Elle diminuerait légèrement à +1,0 % d'ici juin 2019. Les prix du tabac resteraient dynamiques mais ralentiraient fortement, du fait d'une revalorisation moindre que l'an passé. Hors tabac, l'inflation atteindrait +0,9 % en juin contre +1,0 % en février. L'inflation sous-jacente¹, qui s'est établie à +0,8 % en moyenne sur 2018, est restée stable en janvier 2019 à +0,7 %. D'ici juin 2019, elle augmenterait, à +1,1 % en lien avec l'augmentation des prix des services et, dans une moindre mesure, de certains produits manufacturés, hors produits de santé. À l'inverse d'une année 2018 où l'inflation a été relativement soutenue (+1,9 % en moyenne), le premier semestre 2019 serait marqué par un fort ralentissement des prix, dans le sillage de ceux de l'énergie.

L'inflation d'ensemble resterait modérée d'ici juin 2019

En février 2019, selon l'indice provisoire des prix à la consommation, l'inflation d'ensemble augmente légèrement, à +1,3 % sur un an, après +1,2 % en janvier (*graphique 1*). Les prix de l'énergie accélèrent ponctuellement (+3,1 % après +1,9 % en janvier), tandis que la baisse des prix des produits manufacturés se poursuit (-0,5 % après -0,4 %). Les prix des services ralentissent à +0,8 %, après +1,0 % en janvier, à l'inverse des produits alimentaires (+3,0 % après +2,7 %).

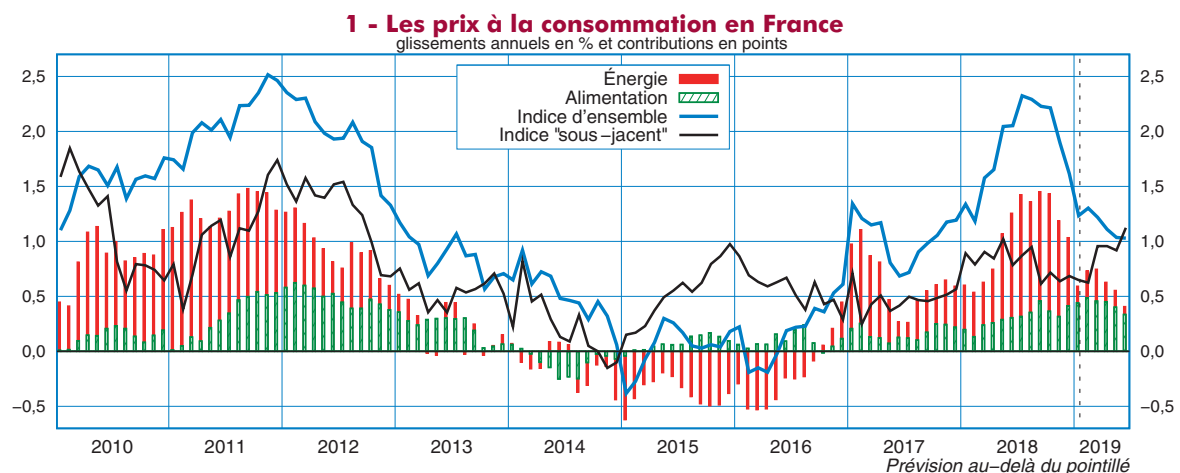
L'inflation d'ensemble demeurerait modérée durant le premier semestre 2019, et s'établirait à +1,0 % en juin 2019 (*tableau*). Les prix de l'énergie ralentiraient fortement (+0,9 % sur un an en juin 2019), de même que ceux du tabac (+8,0 % en juin contre +14,0 % en février). Les prix des produits alimentaires seraient un peu moins dynamiques (+2,1 % contre +3,0 % en février).

L'inflation énergétique refluerait fortement

Les prix de l'énergie ont ralenti durant le dernier trimestre 2018, en raison de la chute du cours du pétrole brut. Du fait de l'annulation des hausses de la fiscalité sur les carburants et le gaz initialement prévues en janvier 2019 et malgré la revalorisation des tarifs de l'électricité (+5,9 % en mai 2019), ce ralentissement se poursuivrait. De plus, des baisses successives des tarifs réglementés du gaz sont prévues au cours du premier semestre 2019, suivant le ralentissement des prix du pétrole. Sous l'hypothèse d'un baril de Brent à 65 \$, l'inflation énergétique chuterait à +0,9 % en juin 2019 après +3,1 % en février, soit son plus faible niveau depuis 2016.

Les prix du tabac ralentiraient tout en restant dynamiques

En février 2019, l'augmentation des prix du tabac atteint 14,0 % sur un an. La hausse de la fiscalité (+50 centimes par paquet de cigarettes) prévue en mars 2019 étant moins forte que celle de l'hiver 2018, et



1. L'indicateur d'inflation sous-jacente calculé par l'Insee est estimé en retirant de l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais et les tarifs publics (dont les prix du tabac), et en le corrigeant des mesures fiscales et des variations saisonnières.

Conjoncture française

sous l'hypothèse que les fabricants ne modifient pas leurs marges, les prix du tabac ralentiraient par effet de base d'ici juin 2019 (+8,0 %).

Les prix des produits alimentaires ralentiraient

L'inflation alimentaire diminuerait d'ici juin 2019, à +2,1 % contre +3,0 % en février 2019. Le glissement annuel des prix des produits frais est resté élevé au quatrième trimestre 2018 (+7,8 % en décembre 2018). Après avoir augmenté à +8,3 % en février 2019, il s'abaisserait à +3,8 % en juin, sous l'hypothèse de conditions normales de production pour les saisons à venir.

Hors produits frais, l'inflation alimentaire est restée dynamique en 2018, portée en particulier par les prix des produits laitiers, des produits céréaliers et de la viande. Elle s'établit à +2,1 % en février 2019 et diminuerait d'ici juin 2019 à +1,8 %. Au premier trimestre 2019, la loi « Agriculture et Alimentation » est entrée en application. Elle prévoit le relèvement du seuil de revente à perte (SRP) de 10 % et l'encadrement des promotions en valeur et en

volume. La majoration du SRP a contribué à une augmentation mensuelle des prix des produits alimentaires hors produits frais dès février 2019, de 0,4 % selon l'estimation provisoire.

Les prix des produits manufacturés diminueraient légèrement

Les prix des produits manufacturés diminueraient légèrement en juin 2019, de 0,4 % sur un an. Les prix des « autres produits manufacturés » (hors habillement et biens de santé) diminueraient de 0,1 % sur un an en juin, après -0,2 % en février.

Après avoir été quasi stables durant le quatrième trimestre 2018, les prix dans l'habillement-chaussures ont légèrement augmenté en février 2019 à +0,7 % sur un an, en lien avec des promotions de moindre ampleur que l'année précédente durant la période des soldes. D'ici juin 2019, cette hausse se poursuivrait sous l'hypothèse d'un calendrier des soldes inchangé².

La baisse des prix des biens de santé se poursuivrait d'ici mi 2019 (-2,8 % sur un an en juin). La hausse des honoraires de dispensation des pharmaciens

Prix à la consommation évolutions en %

Regroupements IPC* (pondérations 2018)	Janvier 2019		Février 2019		Mars 2019		Juin 2019		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2017	2018
Alimentation (16,2%)	2,7	0,4	3,0	0,5	2,8	0,5	2,1	0,3	1,0	1,9
dont : produits frais (2,4 %)	8,4	0,2	8,3	0,2	8,3	0,2	3,8	0,1	3,3	5,2
hors produits frais (13,8 %)	1,7	0,2	2,1	0,3	1,9	0,3	1,8	0,2	0,6	1,3
Tabac (1,9 %)	14,0	0,3	14,0	0,3	7,4	0,1	8,0	0,2	2,7	14,2
Produits manufacturés (25,6 %)	-0,4	-0,1	-0,5	-0,1	-0,4	-0,1	-0,4	-0,1	-0,6	-0,2
dont : habillement-chaussures (4,0 %)	0,5	0,0	0,7	0,0	0,7	0,0	0,7	0,0	0,0	0,1
produits santé (4,2 %)	-2,8	-0,1	-2,9	-0,1	-2,9	-0,1	-2,8	-0,1	-2,1	-2,3
autres produits manufacturés (17,4 %)	-0,1	0,0	-0,2	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,0	-0,2	0,2
Énergie (8,0 %)	1,9	0,2	3,1	0,2	3,6	0,3	0,9	0,1	6,2	9,7
dont : produits pétroliers (4,3 %)	0,2	0,0	3,2	0,1	3,3	0,1	-3,8	-0,2	10,3	14,7
Services (48,3 %)	1,0	0,5	0,8	0,4	0,9	0,4	1,2	0,6	1,0	1,2
dont : loyers-eau (7,5 %)	-0,4	0,0	-0,6	0,0	-0,4	0,0	0,6	0,0	0,4	0,1
santé (6,0 %)	0,2	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	1,3	0,9
transports (2,9 %)	-0,1	0,0	-0,5	0,0	-1,0	0,0	-0,7	0,0	2,0	0,8
communications (2,2 %)	-3,1	-0,1	-3,1	-0,1	-3,7	-0,1	-3,9	-0,1	-3,5	-1,0
autres services (29,8 %)	1,9	0,6	1,7	0,5	1,9	0,6	2,1	0,6	1,4	1,8
Ensemble (100 %)	1,2	1,2	1,3	1,3	1,2	1,2	1,0	1,0	1,0	1,9
Ensemble hors énergie (92,0 %)	1,2	1,1	1,1	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0	0,6	1,2
Ensemble hors tabac (98,1 %)	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	0,9	0,9	1,0	1,6
Inflation "sous-jacente" (60,5 %) **	0,7	0,4	0,6	0,4	1,0	0,6	1,1	0,7	0,5	0,8

estimations provisoires

prévisions

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble.

* Indice des prix à la consommation (IPC).

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

2. Une réduction réglementaire de la durée des soldes à quatre semaines (au lieu de six actuellement) est envisagée mais ne serait pas forcément mise en œuvre pour les soldes d'été 2019.

introduite début 2019, n'a affecté que marginalement l'indice des prix des médicaments remboursables³.

Les prix des services accéléreraient

En juin 2019, la hausse des prix dans les services atteindrait 1,2 % sur un an, contre 0,8 % en février 2019. La baisse des prix des services de transport, initiée en janvier 2019, s'accroîtrait et atteindrait -0,7 % sur un an en juin 2019, après -0,5 % en février. Cette baisse est principalement liée aux prix des services de transport aérien, qui répercutent avec retard la baisse des prix du pétrole. Après s'être repliés fin 2018 du fait de nombreuses vagues de promotions, les prix des services de communication continueraient de baisser au premier semestre 2019. En juin 2019, ils diminueraient de 3,9 % sur un an, en raison d'une pression concurrentielle encore forte dans ce secteur.

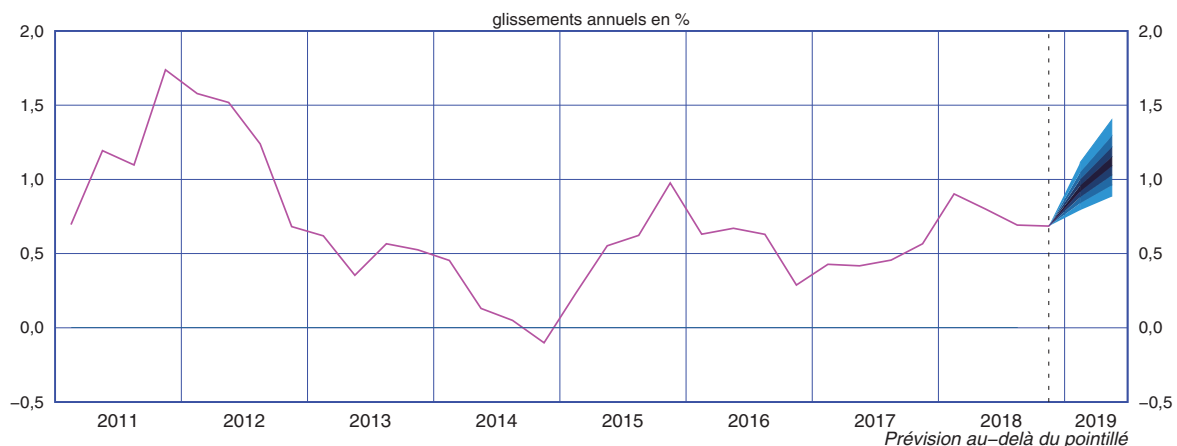
L'inflation des services de santé augmenterait légèrement (+0,5 % sur un an en juin 2019 après +0,2 % en février), du fait de la revalorisation de

certains tarifs de soins dentaires conservateurs en avril 2019. Enfin, les loyers progresseraient de +0,6 % sur un an en juin 2019 (après -0,6 % en février) par effet de sortie de glissement de la baisse des loyers dans le parc locatif social.

L'inflation sous-jacente augmenterait

L'inflation sous-jacente est restée inférieure à 1,0 % tout au long de l'année 2018 (graphique 2), et s'établissait à +0,7 % en janvier 2019. D'ici juin 2019, elle augmenterait, à +1,1 % sur un an, surpassant ainsi l'inflation d'ensemble pour la première fois depuis novembre 2016. La transmission aux prix à la consommation de la remontée des prix de production et l'accélération des prix dans les services, et notamment les loyers, expliqueraient en partie la hausse de l'inflation sous-jacente. Par ailleurs, les prix de certains produits manufacturés hors produits de santé augmenteraient d'ici juin, ce qui contribuerait aussi à faire monter l'inflation sous-jacente. ■

2 - Prévision d'inflation sous-jacente (en fin de trimestre) pour la France et risques autour de la prévision



Note de lecture : Le graphique des risques retrace, autour de la prévision centrale, 80 % des scénarios probables. La première bande décrit les scénarios les plus probables autour du scénario central, l'ensemble de ces scénarios ayant une probabilité totale de 20 %. La deuxième, un peu moins foncée, se décline en deux sous-bandes, immédiatement au-dessus et au-dessous de la bande centrale ; elle contient les scénarios qui suivent en termes de probabilité, de sorte que la probabilité totale des deux premières bandes atteigne 40 % ; et ainsi de suite, en allant du centre vers l'extérieur et de la bande la plus foncée à la bande la plus claire, jusqu'à atteindre 80 %. Ainsi, en juin 2019, la prévision d'inflation sous-jacente est de +1,1 % avec une probabilité de 60 % qu'elle se situe entre 0,9 % et 1,3 %.

Source : Insee

3. Plusieurs facteurs peuvent influencer négativement l'évolution de l'indice de prix des médicaments remboursables : baisses de prix ciblées, augmentation du nombre de spécialités génériques, effet de substitution des génériques aux princeps, etc. Depuis plusieurs années, ces facteurs de baisse l'emportent sur les facteurs de hausse.